

*Date de dépôt : 21 avril 2010*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à l'interpellation urgente écrite de M. Roger Deneys : un conseiller d'Etat à Vancouver : des explications s.v.p !**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 19 mars 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

*La presse a récemment relaté le voyage d'un conseiller d'Etat à Vancouver, dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver 2010. Il semble que ce voyage ait mobilisé plusieurs personnes et duré 5 jours.*

*Compte tenu de la gravité et de la complexité des problèmes en matière de logement et d'aménagement à Genève, on peut s'étonner qu'un conseiller d'Etat trouve de telles disponibilités pour un tel voyage, dont on mesure très mal les conséquences positives pour les Genevoises et Genevois.*

**Ma question est la suivante :**

*Le Conseil d'Etat peut-il, en conséquence, nous donner plus d'informations au sujet de ce voyage, notamment en indiquant s'il s'agissait bien d'un mandat du Conseil d'Etat, et quels en ont été les coûts détaillés (avions, temps de travail des personnes présentes, éventuels mandats confiés à des tiers, frais d'hébergement, etc.), et qui les a pris en charge (notamment sous quelles rubriques budgétaires s'il s'agit de dépenses publiques cantonales) ?*

## REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat a choisi de poursuivre un travail préparatoire en vue d'une éventuelle candidature genevoise aux Jeux Olympiques d'hiver de 2022 à la suite d'une première tentative pilotée par Genève Tourisme.

Le but du déplacement à Vancouver était de préparer au mieux une candidature genevoise et de saisir la dimension de l'événement en observant la manifestation de l'intérieur. Il s'agissait notamment de réaliser l'ampleur de la tâche ainsi que de mesurer le travail d'organisation nécessaire pour la réussite d'un tel événement, notamment par des visites de plusieurs sites olympiques et de rencontres avec les organisateurs.

Il s'agissait également de montrer « sur site » le soutien de Genève à la candidature d'Annecy 2018 ainsi que de rencontrer les dirigeants de l'association *Swiss Olympic* (Comité national olympique). Le rythme intensif des rencontres à Vancouver (avec le Comité d'organisation des Jeux, le Comité olympique suisse, les autorités responsables de la candidature d'Annecy 2018, l'Université de la Colombie britannique qui a rempli les questionnaires du CIO pour Vancouver, les autorités de promotion économique de Colombie britannique,...) a permis de collecter une grande quantité d'informations en un temps très limité et de représenter avec sérieux l'intérêt de Genève pour une candidature olympique aux JO d'hiver. Sans effectuer ce type de déplacement dans les sites organisateurs, il apparaît peu probable d'être pris au sérieux si l'on a l'ambition d'organiser un jour un tel événement soi-même.

Le coût de ce voyage pour 5 personnes a été entièrement assumé par le DCTI. Le déplacement à Vancouver a ainsi coûté 57 700 F (5 vols aller-retour en classe économique et 5 chambres pour 5 nuits d'hôtel). Les billets d'accès aux manifestations sportives ont coûté 5 834 F.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
François LONGCHAMP